

11.08.2023 - 12:01 Uhr

Plainte rejetée contre la RTS: Le reportage poursuivait un autre objectif (prise de position 18/2023)

Berne (ots) -

Parties: X. c. RTS

Thèmes: Recherche de la vérité / Omission d'informations essentielles / Rectification / Avantage

Plainte rejetée

Résumé

Tout en rappelant que les journalistes doivent en savoir le plus possible sur l'identité, le rôle et les motivations des personnes auxquelles ils donnent la parole dans leurs reportages, le Conseil suisse de la presse rejette la plainte d'un téléspectateur contre la RTS.

Le plaignant reproche aux journalistes de la RTS d'avoir présenté les soldats interrogés comme des héros dans un reportage télévisé de quatre minutes intitulé " Kherson, le prix de la libération ", alors même que ceux-ci arboraient des symboles problématiques signalant leurs liens avec des organisations d'extrême-droite. Les reporters de la RTS auraient-ils dû s'intéresser de plus près à l'arrière-plan idéologique de leurs interlocuteurs ? Selon le Conseil suisse de la presse, l'objectif du reportage était suffisamment clair : il s'agissait de raconter comment des civils et des militaires ukrainiens avaient vécu la libération de Kherson.

Contact:

Schweizer Presserat
Conseil suisse de la presse
Consiglio svizzero della stampa
Ursina Wey
Geschäftsführerin/Directrice
Rechtsanwältin
Münzgraben 6
3011 Bern
+41 (0)33 823 12 62
info@presserat.ch
www.presserat.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100018292/100910231> abgerufen werden.